



DÉCRET

**NOUS, JEAN-LUC GARIN, PAR LA GRÂCE DE DIEU ET L'AUTORITÉ DU SIÈGE
APOSTOLIQUE, ÉVÊQUE DE SAINT-CLAUDE**

Considérant que le Bienheureux Jean-Baptiste Guillaume, en religion Frère Uldaric, religieux de la congrégation des Frères des Ecoles Chrétiennes, est issu de la terre jurassienne et appartient au patrimoine spirituel de notre Église diocésaine ;

Considérant que son témoignage de fidélité au Christ, vécu dans le service de l'éducation chrétienne puis confirmé par les souffrances de la captivité, de la persécution et son martyr sur les pontons de Rochefort le 27 août 1794, demeure une lumière pour les fidèles de notre temps ;

Considérant que sa béatification en date du 1er octobre 1995 par le saint pape Jean-Paul II a reconnu officiellement l'exemplarité de sa vie et de son martyr ;

Après consultation de la Commission diocésaine de liturgie et de pastorale sacramentelle ;

En vertu des facultés accordées par le droit de l'Église et conformément aux normes régissant les calendriers particuliers,

DECRETONS

Article premier

La mémoire du Bienheureux Jean-Baptiste Guillaume (Frère Uldaric), Frère des Écoles chrétiennes et martyr, est inscrite au calendrier propre du diocèse de Saint-Claude au 10 juin.

Article 2

Cette célébration est observée au rang de mémoire facultative.

Article 3

La célébration est régie par les textes contenus dans le présent Propre diocésain et, pour le reste, par le Commun des martyrs.

Article 4

Les communautés religieuses, paroisses, établissements catholiques d'enseignement et œuvres apostoliques du diocèse sont invitées à faire mémoire du Bienheureux Jean-Baptiste Guillaume et à proposer aux fidèles son exemple de fidélité évangélique.

Nonobstant toutes choses contraires.

Donné à Poligny en trois exemplaires originaux, sur deux pages,

Le premier octobre deux mille vingt six,
sous Notre seing et Notre sceau et avec le contreseing de Notre Chancelier.

Monseigneur Jean-Luc Garin
Évêque de Saint-Claude



Abbé William Goyard
Chancelier

A black ink signature, likely of Abbé William Goyard, written in a cursive style.